

# MAGHREB

Par Anouar Chemoufi – Correspondant de MCE au Maghreb

## L'UMA : 16 ans déjà... pour rien !

*C'est bien à Marrakech que la pierre angulaire de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a été posée. Pour ceux qui ne la connaissent pas, l'UMA est une organisation régionale qui regroupe les 5 pays nord-africains : Libye – Tunisie – Algérie – Maroc – Mauritanie, totalisant environ 80 millions d'habitants d'origine arabe ( 100 Millions en 2010 ), dont presque le quart sont des berbères répartis entre le Maroc et l'Algérie.*

**Cette union qui avait été instituée par le traité de Marrakech (Maroc) du 17 février 1989, n'a jamais cessé de patiner et faire du sur-place. Malgré son âge, déjà 16 ans, cette institution ne marche toujours pas, et n'arrive pas encore à trouver la voie pour son décollage.**

Inspirée de la structure de la Communauté européenne, son objectif visait à créer un Maghreb des Peuples, un Maghreb Uni, un Maghreb où les Droits Humains sont respectés sans avoir besoin de cet aspect "Arabe", dont on l'affuble et qui l'affaiblit, un espace maghrébin intégré, en vue de concrétiser les aspirations des peuples et consolider l'espoir des dirigeants maghrébins à mettre en place un vrai " bloc " régional mieux ancré et plus viable et éponger toutes les expériences négatives précédentes.

Il est bon de rappeler que le premier rapprochement des pays maghrébins avait eu lieu dès 1948 par la création du CPLM (comité pour la libération du Maghreb) dont la principale mission était le rejet du colonialisme et le recours à l'indépendance. Ce n'est qu'à Tunis en 1964, juste peu de temps après l'indépendance de l'Algérie que fut créé le CPCM ( conseil consultatif permanent du Maghreb ) avec pour mission de faire front aux défis du Marché Commun Européen à l'époque et d'harmoniser le développement inter-régional. La Mauritanie n'avait adhéré au CPCM qu'en 1988.

### Union hétéroclite..?

La naissance donc de l'UMA avait été bien entendu la conclusion d'un laborieux "bras de fer" pour un rapprochement entre les cinq États du Maghreb, malgré le fait que la Libye qui se trouve plus à l'est et la Mauritanie plus à l'ouest, ne sont pas Maghrébins à 100% et n'y ont adhéré qu'en raison de leurs liens fondés sur l'histoire des peuples, la religion et la langue.

La Libye étant courtisée par l'Afrique subsaharienne, le moyen orient et le Maghreb, quant à la Mauritanie, limitrophe du Maroc et de l'Algérie, mais aussi du Mali et du Sénégal, s'est accrochée à cette union maghrébine, suite à l'option de ses dirigeants : de ne pas tenir compte de la constituante négro-africaine du pays.

L'opinion internationale sait très bien, que depuis l'indépendance de ces 5 pays, leurs relations bilatérales s'étaient caractérisées par une hostilité indéniable comme la

guerre dite des sables de 1963 opposant le Maroc à l'Algérie, le refus catégorique d'Alger à l'encontre de l'union Tuniso – Libyenne ( œuvre du ministre Tunisien des A.E de l'époque Mohamed Masmoudi ) avortée en 1974, ainsi que le conflit du Sahara occidental en 1975 ( Polisario ) ou encore l'étrange affaire de Gafsa ( Sud Tunisien ) en 1980.

### Après la pluie le mauvais temps..

Le tournant eut lieu avec le rétablissement des relations entre la Tunisie et la Libye en décembre 1987 grâce à l'initiative personnelle du Président BEN ALI. Le retour à la normale des relations entre l'Algérie et le Maroc suivit en mai 1988.

Toutefois, malgré la nouvelle situation dans la région, les activités de l'UMA n'ont guère enregistré de progrès, notamment en raison de l'impossibilité d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. A cela venait de s'ajouter l'aggravation de la crise politique algérienne à partir de 1992.

Ainsi, et depuis sa création, l'UMA s'était attelée à mettre en place les moyens et les mécanismes nécessaires à la mise en œuvre des objectifs tracés par le Traité de Marrakech. Les institutions mises en place entre 1989 et 1991, ont été le Conseil des ministres des affaires étrangères, le Comité de Suivi, le Secrétariat Général, le Conseil Consultatif et les Commissions ministérielles spécialisées.

L'euphorie ayant accompagné les premières années de la proclamation de l'UMA, avait été à l'origine de l'élaboration des 37 conventions et accords maghrébins conclus jusqu'à nos jours dans le cadre de ce " GRAND MAGHREB " pluricivilisationnel.

Les responsables des cinq pays membres ont continué certes à se concerter à travers les rencontres périodiques des dites institutions, principalement les réunions du conseil des Ministres des Affaires Etrangères afin de préparer le terrain à chaque fois pour le sommet des 5 Chefs d'Etats. Malheureusement il y a toujours un sujet brûlant qui vient brouiller les cartes et le sommet se retrouve reporté à des dates ultérieures et incertaines.

### Détermination de la Tunisie

Dans cet objectif, le président Ben Ali semble le plus déterminé à regrouper tout le monde en continuant de multiplier les contacts avec les 4 autres dirigeants maghrébins afin de sauver cette entité inter-

régionale, et relancer la dynamique de sa construction. Très attaché à cet objectif, par conviction et par nécessité, Ben Ali contribua indiscutablement, tant de fois, à l'assainissement des relations entre les cinq pays fondateurs de cette union. Il s'efforça auparavant d'épurer le contentieux, hérité de l'ère de Bourguiba ( son prédécesseur ), avec la turbulente Jamahiriya, et instaura des relations de confiance avec l'Algérie et le Maroc.

Malgré cela, les activités de l'UMA avaient été gelées dès le début de 1995, avant de reprendre en mai 1999 (réunion du comité de suivi composé des ministres chargés de l'UMA) et en mars 2001 au niveau des ministres des Affaires étrangères. Selon son statut, un sommet des chefs d'Etat devrait se réunir une fois par an dans l'un des cinq pays. Le dernier sommet eut lieu à Tunis en 1994 et, depuis, le 7ème sommet prévu les 23 et 24 décembre 2003 à Alger avait été lui aussi reporté ( seuls six sommets ordinaires ont pu avoir lieu, dont celui de Casablanca en septembre 1991 ).

### Un impasse en cache en autre

Fin Décembre 2004, un conseil des Ministres des Affaires Etrangères s'est tenu à Tripoli avec l'idée d'analyser la situation. Les responsables de la diplomatie de ces pays ont eu, assurément, du pain sur la planche :

- Comment sortir de l'impasse actuelle ?
- Quand donc aura lieu ce sommet tant attendu ?
- Quel est l'avenir réservé à cette union maghrébine ?
- Que doit-on faire pour sortir l'UMA de sa profonde inertie ???
- Comment peut-on conforter une organisation régionale telle que l'UMA ?

Sachant que tout au long de ses seize ans d'existence, l'UMA n'a été capable ni d'aider le Maroc et l'Algérie à résoudre le problème qui les oppose l'un à l'autre, ni de calmer la Libye qui reproche à tous les membres d'avoir respecté l'application de l'embargo de sept ans qui était imposé à la Libye dans le cadre de l'affaire "Lockerbie".

Rappelons ici que le respect de la légalité onusienne n'a pas empêché la Tunisie de courir au secours de son voisin, mettant à sa disposition ses infrastructures aériennes et économiques. Mais malgré les efforts Tunisiens, le colonel Kadhafi s'estimait "lâché" par l'Uma, et crût bien faire de lui tourner le dos et réorienter ses aspirations

vers l'Afrique noire, en annonçant l'enterrement du panarabisme et du panmaghrébisme ! ( après la levée de l'embargo, la Libye adopta une nouvelle politique d'ouverture ).

### L'UMA, un mal nécessaire..?

Quant au président tunisien qui refusait la logique du "tout ou rien", pense qu'à l'heure des regroupements régionaux et de la mondialisation, l'Uma est un impératif incontournable qui doit en effet peser d'un poids plus lourd face aux partenaires de l'autre rive de la Méditerranée. D'ailleurs cette politique clairvoyante trouve ses fondements dans la déclaration du 7 Novembre et traduit fidèlement les aspirations des peuples de la région.

C'est sous ce contexte, que les résultats positifs du premier sommet du dialogue 5 + 5 ont été incontestablement considérés comme un exploit diplomatique et un succès sans précédent dont Tunis peut s'enorgueillir. Ce sommet avait réuni, les 5 et 6 décembre 2003, à Tunis, les chefs d'Etat et de gouvernement des dix pays de la Méditerranée occidentale (Portugal, Espagne, France, Italie, Malte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc et Mauritanie).

Il faut reconnaître pour la première fois, que l'intégration régionale s'offre une nouvelle tournure. C'est une responsabilité historique que les dirigeants du Maghreb se doivent d'assumer pleinement, comme l'avait fait savoir le Président Ben Ali, artisan de ce sommet, «ce qui nous unit est bien plus fort que ce qui peut nous diviser».

D'autant plus qu'actuellement, l'intégration maghrébine est vivement souhaitée par l'Europe, les bailleurs de fonds autant que les Etats-Unis dans le contexte de l'économie de marché. Désormais, il n'y a plus aucune raison pour que la construction de l'UMA soit compromise par un quelconque problème, car son édification demeure un "projet vital", une nécessité qui découle en effet de plusieurs facteurs dont les énormes potentialités dont disposent les pays membres, leurs relations avec l'Union européenne et les défis d'une mondialisation de plus en plus farouche et agressive.